

Déclaration du SNES-FSU et du SNUipp-FSU à la CAPA du 27.01.2020

Nous sommes réuni.es aujourd'hui pour la première CAPA de l'année.

Cette CAPA est hors-norme car elle est convoquée alors que se déroule dans le pays depuis huit semaines un mouvement social d'une ampleur inédite contre la réforme des retraites, mouvement soutenu par 70% des françaises et des français et auquel les personnels de l'éducation nationale participent avec force, détermination et ténacité. Dans deux jours, l'intersyndicale appelle à une nouvelle grève nationale du public et du privé à laquelle nous invitons les personnels de l'administration, quelle que soit leur position dans l'organigramme, à nous rejoindre. Car nous sommes toutes et tous fonctionnaires ! Au passage, soulignons que le Conseil d'État émet un avis très sévère sur le projet de loi. Cette réforme met fin au Code des Pensions et le remplace par un régime prétendument universel : elle engendre un effondrement des pensions des salarié.es et notamment celles des fonctionnaires et ne permet pas de vivre « dignement » d'un salaire continué, inscrit tel quel dans le statut de fonctionnaire mais que tous les salarié.es sont évidemment légitimes à revendiquer! Les personnels que nous représentons sont déterminé.es à obtenir le retrait de ce projet de loi.

Cette CAPA est hors-norme également car sont entérinées les conséquences de la loi du 6 août 2019 dite « de transformation de la fonction publique ». A l'instar de la réforme des retraites qui dénature le lien entre le-la fonctionnaire retraité.e et l'État, cette loi dénature le lien entre le-la fonctionnaire actif-active et l'État. Nous reprenons à notre compte, notamment s'agissant des DRONISEP, des CIO et personnels de CIO, la déclaration faite en CTA par les élu.es : « Parce qu'elle place le recours au contrat au même rang que le recrutement de titulaires, parce qu'elle facilite les restructurations et permet, entre autres, la rupture conventionnelle, les délégations de service public, les externalisations, les privatisations, les abandons de missions ..., cette loi est une forfaiture, un coup de force contre les Institutions de la République.

C'est également un coup d'État contre la démocratie sociale puisqu'elle s'inscrit à rebours de la longue marche séculaire vers la démocratisation de notre État, dont les lois de 1946 inspirées du Conseil National de la Résistance, le statut de 1951 et les lois Le Pors de 1983/84 sont les jalons! Le dessaisissement des commissions paritaires de leurs compétences en termes de mobilité et de promotion est tout simplement antidémocratique. »

Mais ne nous y trompons pas, le passage en force de la réforme du lycée, de la mise en

place d'une sélection pour l'entrée dans le supérieur..., et si l'on reprend notre actualité académique, l'argument d'autorité du devoir d'obéissance, les menaces de retrait abusif de salaires, les propos désobligeants avec **menaces de sanctions** au pénal dans le courrier adressé par M. le Recteur aux chefs d'établissements participent, pour nous, du même état d'esprit.

S'agissant des **PSY EN**, nous constatons, année après année, depuis l'élection de ce gouvernement, une accélération des dégradations des conditions de travail, affectant l'exercice de nos missions par la diminution des moyens, par le biais de réformes qui désorganisent les établissements, les CIO, les RASED, les services et déstructurent les parcours scolaires.

Ainsi, dans le 1^{er} degré :

Les RASED, privés de moyens, réduits à quelques enseignant.es spécialisé.es et psychologues dans des secteurs énormes, ne sont plus des réseaux mais juste des antennes que les écoles sollicitent dans l'urgence pour des élèves sélectionné.es par défaut. L'École de la République abandonne ainsi ses missions auprès des élèves en difficulté, pour la plus grande joie du secteur professionnel libéral; bien évidemment cela concerne les catégories socio-professionnelles favorisées (CSP+), les autres se voient contraint.es de faire face à l'échec d'un système.

Les psy EN croulent sous les demandes des écoles et des familles, auxquelles s'ajoutent celles, pressantes, de l'Institution, soumises à des calendriers impossibles à respecter (CDOEA, MDPH). Ce début d'année, avec des secteurs allant jusqu'à 5600 élèves, a été éreintant pour la plupart d'entre nous, nous ne pourrons pas tenir ce rythme de travail et cela aussi nous l'avons exprimé en manifestant.

Lors de notre audience du 7 novembre 2019, le SG nous a promis qu'un **point sur les moyens disponibles** serait fait en janvier 2020 ; nous y sommes et réclamons que tous les postes soient pourvus.

Ainsi dans le 2nd degré :

Pour la **DRONISEP** : si l'ONISEP perdure, qu'advient-il des productions locales de la DRONISEP... pourquoi enjoindre aux personnels des DRONISEP de chercher un emploi ailleurs ... ? Où en est la convention État/Région ?

Pour les **CIO**: après avoir annoncé la fermeture de l'ensemble des CIO voilà près de 2 ans, mois après mois, depuis presque un an, le MEN doit faire des annonces sur leur avenir; les personnels sont tenus dans l'ignorance totale des projets les concernant: lieux d'affectation, exercice des missions....et ce alors qu'on nous parle de la mise en place d'une réforme ambitieuse de l'orientation! Le seul texte de référence en la matière est un rapport! Depuis quand, dirige-t-on, sur la base d'un simple rapport, une institution nationale?!

Madame la DRH, ces budgets étriqués successifs et ces réformes s'inscrivent dans un contexte d'écœurement, d'épuisement professionnel, de lassitude et surtout de colère!

Aujourd'hui, nous examinons les **contestations** émises au niveau des 1er, 2eme et 3eme RV de carrière.

Nous avons fait des tableaux et il ressort :

Pour les **3**^{ème} **RDV** de carrière : sur un total de 24, 9 PSY EN (près de **40%**) ont demandé un recours gracieux ; si l'on prend les seuls EDO, c'est plus de 50%. Les EDO constituent les 2/3 des recours (7 sur 9).

Aucun recours gracieux n'ayant obtenu satisfaction, **6 psy EN (5 EDO, 1 EDA) ont saisi Ia CAPA**. Un 7^{ème} EDO a envoyé un courrier via i-prof qui n'a pas été traité.

Pour le 2eme RV : 2 recours sur 7, les 2 sont des EDO. 1 seule a saisi la CAPA.

Nous nous questionnons : les EDO sont-ils-elles particulièrement mécontent.es ? Le système d'évaluation n'est-il pas inadapté ? Nous avions demandé un GT sur l'harmonisation des évaluations l'année dernière : l'étude que nous avons menée ici va dans ce sens.

Pour l'heure, nous demandons que les décisions du ministère pour l'année 2020 (augmentation des quotas) soient appliquées dès aujourd'hui et qu'une cohérence soit rétablie entre les avis des évaluateurs primaires et les avis du recteur.

Les collègues ayant « excellent » à l'ensemble des items peuvent ainsi obtenir une appréciation finale « excellent »...et ainsi de suite

Nous continuons à penser que la procédure qui consiste à demander aux collègues de d'abord faire des recours individuels et ensuite saisir les CAPA et CAPD les lèse sur un plan collectif. Nous demandons un examen de tous les dossiers envoyés par les collègues.

Les commissaires paritaires de la FSU.